

PRIX DE L'ABONNEMENT.
75 centins par année
PAYABLE D'AVANCE.
\$1.00 durant l'année

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

ABONNEZ-VOUS A

"LA GAZETTE"
le plus ancien et le moins coûteux
des journaux de ce district, si l'on
considère la grandeur de son forma

26ième Année.—No. 24

JOLIETTE, JEUDI 26 NOVEMBRE 1891.

M. ST-JEAN, Editeur-Propriétaire

FEUILLETON — No 20

LES COUTEAUX D'OR

Petit Comité chez la Marquise.

XI

LE GENERAL O'BRIEN.

(Suite.)

—Ma chère cousine, dit-il d'un accent pénétré, Hélène est ma dernière affection; j'ai mis en elle tout mon avenir, toutes mes espérances de bonheur...

—Et vous n'avez pas confiance en sa mère!

—Ecoutez-moi.

La marquise rapprocha encore son fauteuil.

Il y avait une chose qu'Henri ne pouvait pas dire, c'était le nom du Français.

Impossible de prononcer un nom en l'air, impossible aussi d'appliquer à un personnage réel ce nom qui était une accusation d'infamie.

Henri prit les deux mains de sa future belle-mère et poursuivit, éludant la question principale :

—Vous m'y avez forcé ; ce que je vais vous dire est un secret de vie et de mort ; non-seulement celui que vous appelez le Français est ici, mais son adversaire.

—Quoi ! interrompit la marquise, le comte Albert de Rosen ?

—Non, dit-il.

—J'espère, prononça-t-il gravement, que je n'aurai pas à regretter ma confiance.

Il salua et s'éloigna.

La marquise, un instant absorbée, se retrouva sur des charbons ardents.

Ce n'était plus pour elle le palais de l'ambassade, c'était le théâtre de la Porte-Saint-Martin ; et elle était sur la scène au milieu d'une de ces fêtes de mélodrame où il y a des poignards, sous chaque habit et des pistolets dans toutes les poches ; Sa tête se montait. Le drame planait dans cette atmosphère des rayonnante et parfumée. Sous les masques, elle apercevait des regards sanglants. Mme la marquise vit passer deux ou trois fois le *Bravo*, donna le bras à la *Ventilienne*.

Venise ! Venise ! c'était bien une nuit de Venise ; des passions féroces derrière le velour, le pied des danseurs qui allait glisser dans le sang !

Iago devait être là quelque part, et Shylock et d'autres coquins, tous rivaux et langues ; la marquise se demandait s'il ne lui faudrait point traverser le pont des Soupins pour retourner à son hôtel.

L'orchestre excellent continuait paisiblement sa musique, mais en des fêtes pareilles, l'orchestre est si trompeur ! Tous les violons y sont payés !

Le quadrille allait son chemin sage et symétrique. Il ne soupçonnait pas le volcan.

Madame la marquise chercha des yeux sa fille et ne la vit point.

Hélène et Georges Leslie avaient dans les deux premières figures sans prononcer un mot.

Hélène était si émue, que tout son corps tremblait. Le nom d'Ellen était sur ses lèvres.

Georges essaya de parler au troisième repos : il ne put.

A la reprise, il chercha son courage et quand Hélène le rejoignit, il demanda :

—Combien avez-vous reçu de lettres de miss Ellen Talbot depuis trois mois ?

—Ellen ne m'a pas écrit depuis un an, répliqua la jeune fille étonnée.

—Autrefois, avait-elle parlé du comte de Rosen ?

—Elle l'avait dit : "Je vais être heureuse."

Georges hésita puis dit à voix basse :

—Ellen avait bien souvent parlé de vous à son fiancé... j'en

tends à celui qui était son fiancé avant ce malheureux mariage.

Et comme la jeune fille gardait le silence, Georges reprit en baissant la voix encore, et comme s'il eût parlé malgré lui :

—Epuisez-vous M. le vicomte Henri de Villiers de votre plein gré ?

Et comme Hélène demeurait muette devant cette question étrange :

—Vous ne répondez pas, poursuivait Georges Leslie ; quelque chose me dit que Dieu vous a pré-ervé de l'aimer !

Hélène leva sur lui ses grands yeux étonnés.

—Oh ! oui, s'écria Georges avec un élan d'enthousiasme, il y a des âmes qui sont sœurs !... Si Ellen meurt, c'est vous qui serez la mère de sa fille.

—Ellen ! mourir ! balbutia mademoiselle de Boistrudan.

—Dans sa dernière lettre, elle vous disait...

—Elle m'a donc écrit ?... vous m'avez déjà parlé de cela.

—Si vous eussiez souffert comme Ellen, consultez votre cœur, mademoiselle, à qui auriez-vous demandé une larme, une prière ?

—A Ellen.

—Merci pour Ellen, car voici déjà que vous lui donnez une larme et vous lui donnez une prière.

Mademoiselle de Boistrudan avait en effet des pleurs dans les yeux.

La contredanse finissait. Georges se mit en devoir de reconduire Hélène.

—La dernière fois que je la vis, dit-il, poursuivant l'entretien commencé elle était bien faible et si changée. Vous souvenez-vous comme elle savait sourire ? quelle heureuse et belle jeune fille ? Ce qui complète et couronne votre ressemblance, c'est ce regard si pur que vous avez toutes deux... il me semble voir Ellen quand je vous regarde ; Ellen au temps de son bonheur ! car elle n'était plus ainsi quand elle me dit une fois en parlant de vous. "Hélène et moi nous avions le même cœur. Oh ! pourquoi m'a-t-elle oubliée ?

Mais je n'ai jamais passé un jour sans penser à elle ! interrompit Mme de Boistrudan.

—Elle vous avait demandé de bien loin et du fond de sa torture une consolation qui n'est pas venue. Moi j'avais deviné la main qui avait élevé l'obstacle entre vous deux.

Quelle main ? et quel obstacle ?

—Elle me disait encore ! " Ce qu'elle aimait, je l'aimais, j'ai donné son nom cher à ma fille.

—Sa fille ne se nomme pas Ellen ?

—Si fait, en français : Hélène.

—Ils traversaient la foule avec quelque peine.

Mlle de Boistrudan dit :

—Je ne vois pas ma mère.

Georges n'entendit peut-être pas. Il continua :

—Elle avait une singulière pensée qui revenait souvent : celui qui m'a fait du mal lui disait-elle...

Hélène s'arrêta.

—Sommes-nous dans notre chemin ? demanda-t-elle.

—Et celui qui m'avait offert sa vie, poursuivait, Georges, lui donnera sa vie.

—Je vous en prie, monsieur, dit Hélène, allons retrouver ma mère.

—Ce n'est pas moi qui parle mademoiselle, c'est celle qui disait, quand sa pensée traversait la mer pour revenir vers vous : "Hélène et moi nous n'avons qu'un cœur."

—Ils franchissaient le seuil d'un salon que Mlle de Boistrudan aperçut en vain de reconnaître. A l'entrée de ce salon M. le duc de Rivas était assis auprès de sa femme ; la duchesse avait la figure découverte. Elle était si splendidement belle, qu'il y avait autour d'elle un murmure d'admiration.

—Le duc était un homme de

quarante ans, taciturne, hautain et triste comme un Espagnol.

Quand Georges Leslie passa le seuil, tenant à son bras mademoiselle de Boistrudan, la duchesse fit un mouvement. Le duc se pencha vers elle et dit :

—C'est lui ?

La duchesse s'inclina en signe d'affirmation.

Le duc suivit d'un regard le jeune couple qui s'éloignait.

—Vous m'avez dit toute la vérité, madame ? reprit-il.

Et comme la duchesse ouvrait la bouche pour répondre, M. de Rivas l'interrompit d'un geste digne et courtois.

—Ce n'est pas une question que je vous fais, dit-il ; j'ai confiance en ma femme. Nos pays ne ressemblent point au vieux monde où nous voici maintenant. Il y a plus de hardiesse, parce qu'il y a plus de foi. Vous êtes jeune fille quand vous avez accompli cet acte de générosité, c'est bien. Vous l'avez confessé de vous-même à votre mari, c'est mieux. Votre mari vous remercie et ne met à votre liberté d'autre limite que l'honneur de son nom, qu'il faut garder ; le monde ne comprend pas toujours ce qui est grand. Adieu, madame, faites selon votre conscience ; vous ne me trouverez cette nuit sur votre chemin que si vous avez besoin de moi.

Il éleva la main de la duchesse jusqu'à ses lèvres.

Cette main se pressa fortement contre sa bouche et la duchesse dit en reposant sur lui son loyal regard :

—Vous avez le plus noble cœur !

Dès que le duc se fut éloigné le regard de la belle créole se tourna vers Georges et Hélène. Une larme tremblait au bord de sa paupière.

—Mère de Dieu ? murmura-t-elle, ô sainte Vierge immaculée, sondez mon âme, et si vous y trouvez un sentiment qui ne soit pas pur, prenez ma vie !

Un soupir souleva sa poitrine.

—Vous avez permis, mon Dieu pensa-t-elle, encore, ce dévouement de cœur, que le monde, en effet, ne comprend point. Je suis la sœur d'Ellen. J'ai fait le voyage de Baltimore tout exprès pour la voir et je l'ai vue, et j'ai mis mon baiser de sœur à son front. J'ai pleuré sur son malheur. Je suis la sœur de cette autre jeune fille si belle, et je prie pour son bonheur. Sainte Vierge, miroir de pureté, priez pour moi.

Elle appela un beau sourire à ses lèvres pour répondre aux hommes qui l'entouraient.

Hélène et Georges poursuivaient leur route.

Vous vous trompez, ma demoiselle, disait Georges. Albert de Rosen n'a point abandonné miss Talbot, même après ce malheureux mariage, Ellen a choisi volontairement l'époux qui la trahit, mais le comte Albert de Rosen a pris pour elle les sentiments d'un ami, d'un tuteur... songez qu'elle n'est plus libre...

—C'est vrai, fit Hélène ; elle est abandonnée et reste enchaînée.

Sa pensée toute entière allait vers ce malheur sans remède. Le fêta l'entourait en quelque sorte à son insu.

—Ne disiez-vous pas, fit-elle que ce comte Albert est un Français.

—Celles qui souffrent leur agonie, dit Georges au lieu de répondre, ont d'étranges pensées. Ellen était superstitieuse pour elle-même... et pour vous.

—Pour moi ?

—Elle disait nom pas à moi, mais à M. de Rosen :

"Hélène héritera des joies qui étaient dans ma destinée. Elle sera la femme de celui que mon cœur avait d'abord choisi..."

Mademoiselle de Boistrudan se redressa en sursaut, comme si elle se fût éveillée d'un songe.

—Où sommes nous ici ? de-

manda-t-elle. Voici longtemps que nous marchons.

Aussitôt Georges revint sur ses pas, mais il reprit en traversant le bal en sens contraire :

—Celles qui vont mourir ont le don de prophétie.

Elle disait encore : Je sais cela, je sens cela, celui qui m'a rendu si misérable essaiera de tromper Hélène...

—Au nom du ciel ! monsieur, s'écria la jeune fille qui s'arrêta tout court, expliquez-vous : je ne vous connais pas ; vos paroles ressemblent à des menaces.

—Ce sont les paroles d'une mourante, mademoiselle, répondit Georges, et j'accomplis une promesse sacrée en vous les répétant.

—Ellen serait-elle morte ? m'auriez-vous caché sa mort ?

—Ellen vit, elle attend un père pour sa fille.

Des que, de gré ou de force, son mari jurera légalement rendu à l'enfant le nom qu'il lui a volé, la prière qu'Ellen adresse à Dieu chaque jour sera exaucée Dieu prendra son âme.

Quelques pas les séparaient encore de l'endroit où ils avaient laissé la marquise.

—Un dernier mot, dit Georges ; indépendamment de notre volonté, vous voyez qu'il y a un lien entre nous, mademoiselle, et cependant, peut-être ne vous reverrai-je jamais ! Au nom d'Ellen, je vous adjure de me faire une promesse.

—Quelle promesse ?

—N'accordez pas votre main au vicomte Henri de Villiers.

—Le mariage est arrêté, objecta la jeune fille, dont le trouble atteignait à son comble, et qui s'étonnait elle-même de répondre à une semblable parole.

—Le mariage est impossible, prononça lentement Georges.

Et sur un mouvement d'Hélène il répéta :

—Impossible.

—Dois-je croire... ? commença Hélène.

—Madame la marquise vous appelle. Demain, à neuf heures du matin, je me présenterai, en dépit des costumes adoptés, chez Mme de Boistrudan, faites que je sois reçu, et je vous dirai de vive voix devant votre mère, pourquoi Ellen, votre sœur, vous défend d'épouser cet homme. Si je ne venais pas, une personne vous remettra une lettre contenant l'explication que je vous promets. Tout le monde croit à la dernière parole de ceux qui sont morts à cause de cela, vous ne croirez, mademoiselle.

Il s'inclina profondément, laissant Hélène plus froide qu'un marbre, aux côtés de sa mère. Il y avait en elle une épouvante vague, mais profonde.

La marquise était dans une agitation voisine de la fièvre.

Les confidences du vicomte fermentaient au dedans d'elle.

Comment elle n'avait trouvé personne à qui parler, nous devrions constater qu'elle avait été discrète.

Vous voilà toute défaitte, Hélène, dit-elle ; la danse ne vous vaut rien. Ah, si vous saviez ce que je viens d'apprendre.

[A Continuer]

Les Drames de Paris

Le martyre d'un enfant.

Des parents dénaturés.—Brûlé à petit feu.—Horrible supplice.—Arrestation des coupables.

Les époux Borlet demeurant faouourg du Temple, le mari âgé de trente-cinq ans, commissionnaire médaillé et sa femme plus âgée que lui de trois ans, avait pris en horreur leur petite fille Adolphe, une gentille blondinette de neuf ans.

On ne saurait s'imaginer la cruauté avec laquelle ils faisaient subir à la pauvre petite les plus odieux traitements, les misérables avaient inventé les tortures les plus atroces à l'usage de l'enfant, sous le prétexte qu'elle était vicieuse. Il y avait déjà longtemps qu'Adolphe était le souffre-douleur de ses parents, lorsque sa maîtresse de classe, outrée de ce qu'elle avait vu de la bouche de l'enfant dont le corps ne formait qu'une plaie se décida à prévenir la police.

Voici à la suite de quelle circonstance, on connut les détails horribles qui suivent.

La petite Adolphe Borlet, se présentait hier à son école, rue des Vinaigriers, pâle, défaitte, se plaignant d'une blessure au bas-ventre qui la faisait horriblement souffrir. Souvent la maîtresse de l'école avait remarqué l'air profondément abattu de la petite écolière ; elle l'avait interrogée sans pouvoir rien en tirer. Hier, inquiète par la mine de l'enfant, elle la visita et vit que la fillette avait le haut des cuisses et le bas-ventre semés de plaies très profondes, d'où le sang s'échappait lentement.

Pressée de questions, Adolphe Borlet avoua que depuis deux ans ses parents lui faisaient subir un véritable martyre.

LE BAIN FROID.

Le premier genre de supplice que le père fit subir à la fillette fut le bain froid. Adolphe couchait au grenier au dessus du logement de ses parents, tandis que sa petite sœur occupait un lit bien chaud.

Le matin, au réveil, Borlet montait aux pieds et lui trempait la tête dans un baquet d'eau jusqu'à ce qu'elle fût près de se noyer, puis il l'envoyait à l'école sans manger.

Et ce n'était pas tout ; quand elle rentrait de l'école, la mine abattue, sa mère disait qu'elle était pâle parce qu'elle avait "encore fait des saletés," et un autre supplice, effroyable celui-là, commençait.

La mère rougissait au feu un petit tisonnier, puis l'appliquait sur le bout des doigts de la pauvre, dont elle échauffait les crins en lui passant un tablier autour de la tête.

HORRIBLE SUPPLICE.

Il semble après ce qu'on vient de lire, que cela devait suffire pour satisfaire les brutes qui servaient de parents à la pauvre martyre. Celle-ci, n'était malheureusement pas au bout de ses peines. Un autre supplice plus ignoble, plus douloureux l'attendait encore.

Comme les brûlures sur les mains auraient pu se voir, le monstre imagina alors quelque chose de plus raffiné.

A l'aide de pince de tisons chauffées à rouge, elle arrachait des petits morceaux de chair aux jambes de la pauvre, en appliquant la pince sur son ventre ; hier matin, elle la posa tout rouge sur la partie du corps la plus intime de la malheureuse enfant, qui partit pour l'école en se traînant, souffrant le martyre.

Et il y a deux ans que la petite fille est ainsi traitée ! Des marques anciennes de blessures, qu'elle porte sur tout le corps, le prouvent.

LES AVEUX DES COUPABLES

Adolphe, par les soins de M. Dresch, commissaire de police qu'on avait prévenu fut transportée à l'hôpital Saint-Louis dans un état grave.

Quand la femme Borlet se présenta à l'école pour reprendre son enfant, on la mit en état d'arrestation et bientôt son mari vint la rejoindre.

Ils nièrent d'abord ; mais devant les preuves, devant les témoignages des voisins, qui déclarèrent de ne pas avoir parlé plus tôt parce que Borlet avait menacé de faire à qui conque le dénoncerait un mauvais parti, ils avouèrent tout, ne trouvant qu'une excuse : " C'est pour sou-

bien que nous lui faisons ça, parce qu'elle avait une mauvaise habitude ! "

La mère eut même le cynisme d'ajouter qu'on lui avait dit qu'il n'y avait rien de tel que de brûler au ventre les enfants qui faisaient des saletés !

Ils ajoutèrent ensuite qu'ils avaient essayé de prendre l'enfant par la douceur en la faisant pendant quatre heures, un jour, au pied du lit.

Le premier jour que la femme Borlet appliqua sur le conseil de son mari, le fer rouge à sa fille, elle lui dit :

—Tu n'auras pas en ce courage de la griller, hein ! toi ?

L'autre assistait au supplice avec sang froid ; une fois il s'écria même, pendant que sa fille subissait son martyre quotidien :

—C'est épatant ce que c'est solide, les enfants ! Elle ne crèvera donc jamais, cette chameau là ?

Les deux monstres ont été envoyés au dépôt. La police a eutout-les peines du monde à les protéger contre la foule qui ne parlait ni plus ni moins que de les écharper.

"German Syrup"

REMEDE POUR

LE CROUP ET

LA TOUX

Pour les enfants il faut qu'un remède soit absolument sûr. Il faut qu'une mère ait autant de confiance à ce remède qu'à son livre de prière, il faut que ce remède soit sans ingrédients incertains, violents ou dangereux. Il faut qu'il soit sans reproches tant dans son matériel que dans sa fabrication. Il faut qu'il soit facile à administrer, facile et plaisant à prendre. Il faut que l'enfant l'aime. Il faut qu'il soit prompt dans ses effets, soulageant immédiatement, comme les maladies des enfants viennent vite, augmentent vite, et finissent d'une manière fatale ou autrement en tres peu de temps. Il ne faut pas seulement qu'il les soulage vite, il faut aussi qu'il les guérisse promptement, parce que la constitution des enfants perd sa force quand il sont enfermés trop longtemps. Il faut que ce remède soulage avec de petites doses. Pour un enfant, une grande quantité de remèdes n'est pas nécessaire. Il ne faut pas que ce remède diminue l'appétit ou la santé de l'enfant. Toutes ces considérations s'appliquent aux grandes personnes comme aux enfants, et font du Sirop Allemand de Boschee, le remède favori des familles. (3)

La mission de la femme, digne de son sexe et de sa vocation, est aussi belle qu'elle est féconde.

C'est elle qui, dans la famille toujours modeste et presque cachée, tient en sa main et fait mouvoir les ressorts secrets de la vie du père, de l'époux, de l'enfant et des serviteurs.

C'est sur ses genoux que se forment, dans la personne des enfants-citoyens de l'avenir et les soldats du lendemain.

C'est elle qui, par sa grâce, adoucit les mœurs, par son exemple rend meilleur l'époux, c'est elle qui un mot qui, chaque jour dépose dans les âmes ainsi qu'en de myriades de greniers, ces forces vives qui font les peuples victorieux en gardant les fortresses intactes.

RECETTES

Le SCIENTIFIQUE AMÉRICAIN donne le moyen suivant pour arrêter le saignement du nez. Ce nouveau remède a été donné par le Dr Gleason dans un discours. Il consiste en un mouvement de mâchoires, comme si elles effectuaient l'opération de la mastication. Si un enfant se trouvait dans ce cas, il faut lui mettre du papier dans la bouche et lui dire de bien le mâcher.

C'est le mouvement des mâchoires qui arrête le sang. Ce remède est si simple que bien des personnes prendront envie de rire, mais on dit qu'on ne sache pas un seul cas où il ait échoué, même dans des cas très sérieux.

Expérience Exceptionnelle.

Edward Hantlan, champion des rumeurs, dit : Contre les douleurs musculaires, j'ai trouvé que l'Huile de St-Jacob était un remède de confiance. Les résultats que j'en ai obtenus sont des plus efficaces et c'est avec plaisir que je le recommande d'après une expérience personnelle.

L'EMULSION
d'Huile de FOIE de MORUE
DE
SCOTT
Guérit la
PHTISIE
Quand elle est incipiente.
Son Goût ressemble à celui du Lait.
Mélangez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enveloppés dans du papier suédois.
Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 centes et \$1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

LA GAZETTE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié dans l'intérêt des comités de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier. Paraît le jeudi de chaque semaine.

Tarif des annonces
1ère insertion par ligne 10 cts
Pour chaque insertion subséquente 5 cts
Pour annonces à longs termes, conditions libérales.

Tout ce qui concerne la rédaction, l'envoi des correspondances, les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à

LA GAZETTE

JOLIETTE, P. Q.

JEUDI 26 NOVEMBRE 1891.

Lumière Électrique.

Nous avons cru intéresser nos lecteurs en publiant le tableau ci-dessous, qui donne les noms de tous les preneurs de lumière le nombre de lampes comprises :

Collège Joliette	300 lampes
Ed. Guilbault	10 "
Aimé Riopel	25 "
Hector Beaudoin	6 "
Louis Robitaille	12 "
W. Copping & Co.	10 "
Camille Labrèche	12 "
L. N. Ducondu	10 "
Jos. Rivard	24 "
J. H. Picard	11 "
J. A. Larochelle	16 "
Gilbert Lafortune	11 "
Albert Gervais	12 "
Ed. Guilbault & Fils	33 "
S. P. Champoux	10 "
Alcide Guilbault	11 "
Fonderie de Joliette	16 "
J. N. A. McConville	10 "
Napoléon Desrosiers	5 "
J. H. Renaud	6 "
C. G. Beaudoin	10 "
Adolphe Renaud	5 "
J. E. Dupuis	11 "
Institut des Artistes	10 "
Compagnie à Bois	14 "
Presbytere de Joliette	14 "
Alexandre Bonin	5 "
Anthime Laporte	10 "
A. Fontaine	6 "
J. L. Préville	11 "
Edouard Fisk	10 "
Opézime Chevalier	10 "
M. S. Boulet	11 "
Nazaire Leblanc	14 "
Courval & Rivard	6 "
Joseph Roy	5 "
Bureau de Poste	22 "
U. Piché	1 "
Banque d'Hochelega	10 "
Ecole Industrielle	45 "
Manufacture de Biscuits	12 "
Clercs St-Viateur	40 "
Joseph Oumet	5 "
Max Harris	5 "
L. G. Froment	16 "
P. E. Beupré	5 "
J. Antonio Beaudoin	6 "
Geo. Desroches	14 "
Frs. Forest	3 "
Jules Désormiers	13 "
J. B. A. Richard	8 "
U. H. Scroggie	5 "
Palais de Justice	30 "
Edmond Lafortune	1 "
Elmire Arbour	6 "
Martial H. Leprohon	10 "
Alex. McArthur	25 "
Euclide Lachapelle	15 "
Delphis Gaudette	3 "
Séraphin Duverger	5 "
Alex. Glenn	5 "
Joseph Piquette	2 "
Edmond Dugas	4 "
C. A. Cornélius	5 "
La Manufacture de Tabac	27 "
L. C. Rivard	5 "
Théodore Rivard	3 "
Elz. Malo	5 "
Joseph Léveillé	1 "
Dame Vve Piché	5 "
Nicaise L. Marsolais	4 "
F. O. Dugas	10 "
J. J. Provost	4 "
Siméon Piquette	17 "
Dolle Mary Pelletier	2 "
Auguste Belleville	4 "
Charles Laporte	3 "
J. F. Vézina	4 "
Auguste Goulet	5 "
Joseph Ducharme	5 "
Médard St Jean	2 "
J. L. B. Desrochers	5 "
Dame Vve Gauvin	4 "
Odilon Beupré	3 "
N. B. Desroches	7 "
Eusebe Asselin	4 "
A. Davis	5 "
P. E. McConville	5 "
Camille Labrèche maison privée	5 "
J. E. Renaud	5 "
Dans les différentes bâtisses de la Corporation	50 "
Dans les rues 20 lampes à Arc.	

Le Drapeau National

Nous avons eu le plaisir de saluer l'arrivée dans nos bureaux du premier numéro du *Drapeau National* petit journal publié à Windsor Ontario. M. G. Vekeman, écrivain de talent, qui a déjà fait sa marque dans la presse française des Cantons de l'Est est le directeur de la nouvelle feuille. Nous souhaitons longue vie et prospérité à notre jeune confrère.

BELLE MANIFESTATION

M. Joseph Leduc, inspecteur de la ville, a reçu, mardi soir, le magnifique cadeau d'une montre en or avec chaîne en or, métal, comme marque de la haute satisfaction qu'il donne au public dans l'accomplissement de ses devoirs. Il ne s'attendait guère à cette manifestation qui n'eut fut que mieux réussie. Nous publions ci-dessous l'adresse expressive qui lui fut lue et présentée en cette circonstance, à la salle de l'Institut des artisans. La voici textuellement :

Cher Concitoyen et ami.
Cinq ans déjà se sont écoulés depuis votre entrée, au service public, et certes, la corporation de notre ville n'a eu qu'à se féliciter du choix qu'elle faisait alors.

Dans plusieurs occasions, elle a su reconnaître les services que vous lui rendez dans l'accomplissement de vos devoirs, devoirs si nombreux, si importants et si délicats, et nous avons appris avec plaisir qu'il y a quinze jours environ notre Conseil de ville vous rendait un témoignage éclatant en vous accordant avec une vive satisfaction, une augmentation de salaire.

Oui tous les citoyens de cette ville ont applaudi du fond du cœur à cet acte de justice, et à leur tour ils ont souhaité de vous dire, d'une façon plus ou moins solennelle, les sentiments d'estime et de considération qu'ils ont pour vous.

En passant, laissez nous vous faire remarquer que cette démonstration, toute imprévue et toute spontanée, n'est pas le fait d'un seul, mais bien celui de ce besoin qu'éprouvaient depuis longtemps vos concitoyens et vos amis, de donner une sensible marque de leur respectueuse sympathie à celui qui sait remplir des devoirs rigoureux avec intelligence, fermeté et douceur.

Veuillez donc accepter le cadeau que nous avons voulu vous présenter ce soir, pour qu'il soit l'objet matériel qui rappelle plus tard à votre esprit le souvenir de cette fête, qui bien que tout intime ne laisse pas d'avoir réuni dans cette salle les représentants de toutes les classes de notre ville.

En vérité, c'est une idée ingénieuse qu'ont eue les organisateurs de cette fête de vous offrir une montre comme souvenir, car il nous semble voir là ce symbole de la régularité et quel autre que vous fut jamais plus fidèle à la règle et au devoir !

Nous nous faisons un devoir de vous prier de présenter nos félicitations à votre digne épouse et nous terminons en faisant des vœux pour que Dieu vous conserve longtemps à la confiance et au respect public, à l'attachement et à l'amour de votre famille.

Joliette 24 Novembre 1891.

Le nombre des souscripteurs était passablement considérable ainsi qu'on pourra en juger par les noms qui suivent : En premier lieu nous mentionnons ceux de M. A. Fontaine maire et de conseillers actuels, MM. F. O. Dugas, P. E. McConville, J. A. Renaud, L. C. Rivard, D. Bazinet, et L. N. Ducondu. Vient ensuite MM. J. J. Sheppard, A. L. Marsolais, A. Laporte, Chs. G. H. Beaudoin, Louis Robitaille, J. F. Rowan, Frs. Rivest, J. B. A. Richard, L. G. Froment, M. H. Leprohon, Geo. Desroches, S. Piquette, S. P. Champoux, Alexandre Bonin, Jos. Martel, J. M. Tellier, J. N. A. McConville, Albert Gervais, Médard St-Jean, F. C. Crean, L. Ducharme, A. M. Rivard, J. H. Renaud, Camille Labrèche, Aimé Riopel, Max. Coutu, Nap. Paquin, Joseph Roy, Ed. Fisk, Ed. Migué, S. Clements, Léon Pôhu, Alex. Rivard, J. E. Renaud, U. Piché, G. Piché, E. Bolduc, Brien Desrochers, Ed. Thériault, J. A. Larochelle, Jos. Rivard, Chs. Leblanc, Pierre Lafortune, D. A. Dostaler, Bruneau Panneton, Oscar Liard, I. Charland, Id. St. Georges, Camille Ducharme, M. Vézina, J. N. Cloutier, Vital Lafortune, S. E. Copping, Gil. Lafortune, Denis Guilbault, F. X. Poliquin, N. Rivard W. Copping, A. Leprohon. La démonstration a été tout particulièrement agréablement.

Une bonne capture

Le grand connétable de ce District, M. Nicaise Marsolais, a arrêté lundi à Laprairie un nommé Pierre Soulières. Il est arrivé ici le soir même de ce jour avec son prisonnier qu'il a aussitôt remis entre les mains du geôlier de la prison commune M. U. Gervais. L'accusation qui pèse sur l'inculpé est des plus graves et date de loin. Dans le mois de décembre dernier 1890, l'accusé qui vivait avec sa fille, la veuve d'un nommé Onésime Coutu, disparut tout-à-coup sans que l'on sut où il était allé. Un bref d'arrestation fut aussi en même temps lancé contre lui. Mais malgré les recherches les plus actives, il fut impossible de mettre le grappin sur le fugitif que l'on supposait définitivement rendu aux États-Unis. L'affaire néanmoins dans le temps fit grand bruit, vu les particularités et le caractère révoltant de l'offense dont notre homme, père

sans entrailles et sans cœur, s'était rendu coupable. Il n'était ni plus ni moins question que de la disparition pour ne pas dire de la suppression criminelle d'un enfant dont la naissance même, étant données les circonstances au milieu desquelles elle eut lieu, constituait tout un événement, même un scandale.

Depuis quelques mois tout paraissait oublié quand le grand connétable Marsolais apprit que Pierre Soulières était de nouveau dans le pays.

Il s'est immédiatement mis en frais d'opérer son arrestation ce qui fut fait ainsi que relaté plus haut.

Le prisonnier quoique justiciable de ce District, ou doit ajouter, n'est pas de Joliette. Son cas est des plus compliqués et d'ici à l'ouverture du prochain terme de la Cour du Banc de la Reine, des recherches minutieuses vont être entreprises dans le but d'en arriver à une certitude sur la question de savoir si l'enfant disparu est ou vivant ou mort.

D'après l'accusé, il aurait été par lui confié à une femme à Montréal et il aurait donné à cette femme dont il ne peut dire le nom, la somme de \$10 pour qu'elle se chargeât de le placer dans une institution de charité.

UN CENTENAIRE

On nous apprend que nos compatriotes des cantons de l'Est, se proposent de célébrer dignement l'anniversaire de l'établissement des premiers colons dans cette partie du pays.

Voilà un beau projet que le patriotisme le plus noble inspire et qui nous en somme sûr, obtiendra sous l'impulsion de ce généreux et puissant sentiment tout le succès désirable.

La reconnaissance envers ceux qui ont travaillé pendant leur vie pour le bien être général de la société, est la principale vertu des nations fortes et destinée à de grandes choses.

Nous ne sommes en fin de compte que les héritiers de ceux qui nous ont précédés sur la terre. Règle sans exception, l'existence pour les peuples comme pour les individus, n'est bien qu'une marche constante et régulière vers la tombe. Les nouveaux venus ne font qu'emboîter le pas derrière ceux qui s'en vont et profiter nécessairement du fruit de leurs travaux. Dans ces conditions il est de notre devoir de rendre de temps à autre hommage au mérite de ceux qui ne sont plus.

Comprenant bien cela nos concitoyens des Cantons de l'Est se préparent à fêter par une démonstration publique grandiose, patriotique et solennelle, un centenaire à la gloire de ceux qui comme pionniers de la Colonisation, ont par leurs travaux de défrichements, ouvert les régions en question, à la culture, au commerce et à l'industrie.

Nous applaudissons des deux mains à leur louable entreprise et faisons des vœux pour que les organisateurs qui se sont chargés de la mener à bonne fin, reçoivent dans l'accomplissement de leur tâche, aide et support de tous et chacun des principaux intéressés.

Société de Bienfaisance et de Secours Mutuel de l'Industrie et du Comté de Joliette.

Etat des finances au 1er Nov. 1891	
Actif.	
Montant prêt à 6 o/o.	\$1000,00
6 Mois, int. à ce jour	30,00
Arrrages du contribution Mensuelles	122,00
" " Deces.	80,00
Valeur mobilière de la Société	50,00
	\$1282,00
Passif.	
6 mois de loyer.	15,00
à une veuve.	19,50
	\$34,50
Valeur réelle de la société	\$1247,50
La société se compose actuellement de 125 membres actifs. Ses revenus annuels sont de \$817,50, laquelle somme est uniquement affectée aux paiements de bénéfices aux malades et à une veuve, et quelques dépenses d'administration ; qui se sont élevés pendant la dernière année à \$633,00 ce qui laisse un excès en faveur de la société de \$614,50.	
R. M. LEPROHON Secr.-Trés.	

En face de cet exposé et des avantages qu'offre cette société, unis à 30 années d'expérience, tout individu quelque peu soucieux de ses intérêts et de ceux de sa famille, doit faire un effort pour s'enrôler le plus tôt possible sous sa bannière, prenant surtout en considération que c'est une œuvre purement locale, où chaque jour tous les membres peuvent voir son fonctionnement et l'état de ses finances.

NAISSANCE

En cette ville, le 22 courant, la dame de M. Louis Robitaille pharmacien une fille.

Parrain et marraine M. Albert Pelletier de Lavaltrie et sa Dame.

Décédée.

A Montréal, le 14 courant, la Dame de M. J. U. Lanoix, tailleur. Elle laisse un époux et six enfants en bas âge.

Lettre de Léon XIII

M. Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix en Provence, a reçu de Sa Sainteté, Léon XIII, la lettre suivante :

"Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

"C'est avec gratitude et grande joie que nous avons accueilli les sentiments exprimés dans la lettre que vous nous avez adressée dès votre retour de Rome. Assurément, pendant votre récent séjour dans la ville Éternelle, alors que tant de consolations nous étaient données par le dévouement et la pitié admirable d'une si grande multitude, nous ne pressentions nullement les angoisses qu'alliaient nous apporter si tôt des incidents imprévus.

"Il est bien triste, comme vous l'avez compris, d'avoir à les souffrir, et plaignant à Dieu qu'il ne nous présage pas quelque chose de plus triste encore. Nous ne pouvons, en effet, nous empêcher de redouter pire encore en voyant qu'on laisse aux insulteurs du Pontificat romain tant d'impunité et de licence. Et de fait, au premier prétexte, ils ont lâché les freins à la colère, et aussitôt la ville retentissait partout de cris sauvages.

La fureur dont ils étaient pleins a éclaté. La majesté d'un temple très auguste a été violée, le Pontife attaqué par d'amères et bruyantes insultes, le nom catholique couvert d'injures. Les outrages et même les voies de fait se sont multipliés contre un grand nombre de pèlerins que n'ont pu protéger ni les lois de l'hospitalité ni l'innocence, et vraiment on a traité comme on traite des ennemis des hommes que leur pitié seule et leur dévouement au Saint-Siège avaient amenés à Rome.

"Après ces attentats qui ont porté une grave atteinte à la vieille réputation de distinction et d'urbanité italiennes, il devient évident que la haine de nos adversaires grandit de jour en jour et quels que soient enfin les artifices hypocrites dont on se sert, on voit éclater de plus en plus les tristes projets qui se trament contre nous et contre le Saint-Siège.

"Pour vous, vénérable frère, vous continuerez de toutes vos forces à combattre avec nous pour l'église. Quant à ceux qui sous votre conduite et vos auspices étaient venus vers nous à Rome, unis par leur piété, vous leur ferez part de nos sentiments paternels et, pour gage de grâces divines, nous vous donnons affectueusement à vous, vénérable frère et à eux, ainsi qu'à votre clergé et à tout votre peuple, la bénédiction apostolique.

"Donne à Rome, à Saint-Pierre, le 19 octobre de l'année 1891, de notre pontificat la quatorzième.

"LEON XIII, pape."

DANS LES ECOLES

L'Enseignement primaire observe que parmi les obstacles qui s'opposent à la marche progressive de l'instruction publique dans notre province, il faut placer en première ligne le manque d'assiduité à l'école.

Les inspecteurs, ajoute-t-il, sont presque unanimes à signaler ce mal, surtout dans les districts ruraux, quoiqu'il existe aussi dans les villes et les villages.

Notre confrère fait porter avec raison une grande partie de la responsabilité de cet état de choses aux parents.

Parmi ceux-ci, il s'en trouve qui n'exercent aucune surveillance sur leurs enfants ou qui se désintéressent complètement de leur éducation. Que leur progéniture fréquente l'école ou ne la fréquente guère, ça ne leur fait ni chaud ni froid. Ils en sont rendus à croire qu'un enfant à toujours du temps de reste, pour se livrer à l'étude et apprendre quelque chose.

Bien triste raisonnement que ce lui-là.

On oublie que les absences trop fréquemment répétées de l'école font perdre à l'enfant le goût du travail et que le découragement s'empare de lui alors qu'il se sent dépassé par des camarades plus assidus et qu'il s'est mis hors d'état de saisir les explications données par le professeur.

Tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'instruction de la jeunesse devraient, dit l'Enseignement primaire, s'occuper sérieusement de cette question vitale et chercher un remède.

Affaires de banques

La banque d'Hochelega paiera à ses actionnaires, le premier décembre prochain, un dividende de 3 par cent pour le semestre qui vient de s'écouler.

La banque Jacques-Cartier paiera à ses actionnaires, le premier décembre prochain, un dividende de trois et demi par cent pour le semestre courant.

La banque de Montréal paiera à ses actionnaires, le premier décembre prochain, un dividende de cinq par cent pour le semestre courant.

La banque des Marchands du Canada paiera à ses actionnaires, le

premier du mois prochain, un dividende de trois et demi par cent pour le semestre courant.

La banque Ville Marie paiera à ses actionnaires, le premier décembre prochain, un dividende de trois par cent pour le semestre courant.

Les actionnaires de cette banque réaliseront le premier décembre prochain, un dividende de trois et demi par cent sur le capital-actions pour le semestre courant.

Louis Cyr

Le samson Canadien Rtonne Londres

Notre Louis l'Homme le Plus Fort du Monde

Comme le monde l'a annoncé dans le temps, Louis Cyr, notre Samson canadien a traversé l'Atlantique, pour aller revendiquer en Europe, son titre d'homme le plus fort de l'univers et montrer là bas ce que c'est qu'un Canayen.

En ce moment Louis Cyr est à Londres, où sa force prodigieuse fait le sujet de toutes les conversations. La malle anglaise nous apporte les détails d'une représentation donnée par Louis au Palais de South London.

Il y avait foule énorme. M. K. Eox, propriétaire éditeur de la Police Gazette de New-York, l'impressario de l'athlète canadien ouvrit la séance en présentant Cyr et en offrant mille livres sterling à quiconque accomplirait les tours de force du "pays".

Cyr débuta en saisissant une haltère de 104 livres et la levant au-dessus de sa tête, d'une main.

Puis prenant des deux mains, une autre haltère de 242 livres il répéta le même exploit.

Il y avait sur la scène, un quart de ciment de 280 livres, Louis le saisit de la main gauche et l'éleva jusqu'à hauteur de cuisse, puis de ceinture, puis d'épaule.

Les anglais restèrent un moment silencieux, épatés, puis éclatèrent en braves enthousiastes.

L'athlète procéda alors à son dernier tour de force. Se passant rapidement une ceinture de cuir munie d'un crochet auquel il ajusta un cadre en bois, il souleva tout d'un bond, un poids énorme de 2,619 livres. Pendant cinq minutes ce ne furent dans la salle que cris, que "bravos", que "well done Louis" Samson, un rival de Cyr se laissa lui-même gagner par l'enthousiasme en criant comme les autres : "bravo".

On sait que Cyr est allé lutter à Londres, contre Sandow, anglais, athlète très fort et très populaire. Quand l'athlète canadien eut dépassé son énorme poids, Samson l'athlète anglais prétendit qu'en levant la première haltère, Cyr ne s'était pas étendu le bras aussi droit que son rival Sandow.

On expliqua ce fait par la rotondité des muscles de notre compatriote et M. Fox pour prouver à Samson qu'il n'avait peur pour son homme fort, lui offrit une somme de cent livres sterling, pour aucun des tours de Cyr qu'il pourrait lui-même accomplir. Samson refusa net. L'auditoire marqua son mécontentement à l'entremetteur en le sifflant d'importance. Quand notre Louis, pas n'est besoin de dire qu'il est enthousiasmé de son triomphe.

Mous sommes certain que la prophétie que Cyr nous faisait en nous serrant la main avant le départ se réalisera et que lors de son retour : "Personne n'osera disputer à ce gros Canayen le titre d'homme le plus fort au monde."

Bibliographie

Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. B. Rolland & Fils, pour l'année 1892 [26e année.]

Almanach des Familles de J. B. Rolland & Fils, pour l'année 1892 [15e année.]

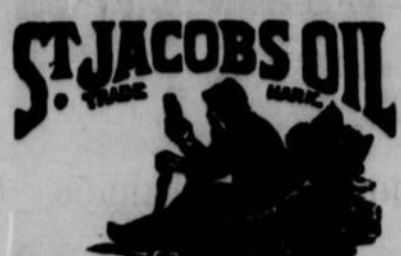
Nous avons le plaisir d'accuser, réception des Almanachs et Calendriers pour 1892, publiés par MM. J. B. Rolland & Fils.

10.—L'Almanach Agricole, Commercial et Historique qui compte maintenant plus d'un quart de siècle d'existence, et dont le succès a démontré la haute utilité est devenu presque indispensable à toutes les classes de la société. Ses nombreux renseignements sur l'administration politique, civile et religieuse du pays, lui ont acquis à bon droit, la préférence à toutes les publications analogues.

20.—L'Almanach des Familles.— Ce petit recueil dont l'éloge n'est plus à faire se distingue surtout par deux éminentes qualités : "Instruire et amuser en instruisant." Ce cachet lui a mérité l'accueil si bienveillant que le public lui accorde chaque année, et que cette quinzième édition ne devra pas manquer de rencontrer.

30.—Le Calendrier de la Puissance du Canada.—Belle et ancienne feuille possédant seule avec le calendrier conforme à l'Ordo, la liste complète de tous les membres du clergé de la Puissance.

Ces trois publications se trouvent en vente chez tous les libraires et les principaux marchands, aux prix de 5 centimes chacune.



GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR QUÉRIT RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENCLURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix.

THE CHARLES A. VOGLER & CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

FIRRI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure
Joliette, à savoir : JEAN BAPTISTE COURCHÈNE, Demandeur ; contre JOSEPH LATOUR dit FORGET, Défendeur.

1. Une terre située en la paroisse de Sainte Béatrice, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse, sous le numéro douze (12).

2. Une terre située au même lieu, connue et désignée sous le numéro trente et un (31), des diis plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Béatrice.

Pour être vendus à la porte de l'église de la Paroisse de Sainte-Béatrice, le CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le quinzisième jour de janvier prochain.

A. M. IRVARD, Shérif.

FIRRI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure
Joliette, à savoir : CHARLES PLACIDE DE CHAR.

TRAND, Demandeur ; contre JOSEPH MASSE, Défendeur.

Un emplacement situé dans le village de la paroisse de Saint-Lin, comté de l'Assomption, contenant quatre-vingt-dix pieds (90) de front, mesure anglaise, sur trois quarts d'arpent de profondeur, bâti de maison, boutique de forge et de bois — à distraire du lot numéro mille soixante et onze (1071) du plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Lin.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Lin, le ONZIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le huitième jour de janvier prochain.

A. M. RIVARD, Shérif.

A VENDRE

Un moulin à farine, à carder et fouler, en très bon ordre, avec maison et dépendance, située en la paroisse de Berthier, sur la rivière Bayonne, avec douze arpents de bonnes terres et une magnifique prairie d'eau pouvant mettre une manufacture considérable en opération et bâtisse nécessaire pour installation. Titres parfaits, et conditions faciles.

Pour informations s'adresser à M. James O. Cutborth, ou à B. E. Pelland, notaire, à Berthier-Ville.

LES CÉLÈBRES PIANOS ET ORGUES DE BEATTY'S

DANIEL F. BEATTY, Washington, New-Jersey.

500 000. Orgues de BEATTY à bon marché. Pour détails et catalogues, Adressez : Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

LES ORGUES DE BEATTY sont les meilleurs. Écrivez pour les catalogues. Adressez : Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

LES PIANOS DE BEATTY sont en usage partout. Pour les Catalogues. Adressez : Daniel F. Beatty, Washington New-Jersey.

Les Orgues et Pianos de Beatty

L'honorable Daniel F. Beatty, le grand manufacturier d'Orgues et de Pianos en manufacture et en expédie plus que jamais. En 1870 M. Beatty laissait le Joyer sans un sou vaillant, et par son énergie indomptable il s'est élevé à pouvoir vendre 100,000 Orgues et Pianos depuis ce temps.

Rien ne peut le décourager : les plus grands obstacles rencontrés sur son chemin, qui auraient découragé les hommes ordinaires pour toujours, le font recourir à une annonce et il en sort avec plus d'avantages que jamais.

Les instruments comme c'est bien connu, sont très populaires et se trouvent dans toutes les parties du monde. Nous sommes informés qu'il n'attend d'en vendre 200,000 dans les dix ans à venir, faisant un commerce de \$20,000,000, si nous les mettons à \$100 chaque en moyenne. C'est déjà la branche d'affaire de ce genre la plus grande qui existe.

Pour des Catalogues, adressez à Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

Nouvelles Locales.

Amélioration.—M. Fontaine vient d'installer dans son moulin à farine de St Paul, un nettoyeur de grains dit *Smut Mill* patentié "Eureka". Muni de cet instrument, le moulin qui a toujours donné satisfaction au public, ne peut manquer d'acquiescer une plus grande clientèle.

Personnel.—L'honorable J. J. Ross, ex-premier ministre de la Province de Québec, était en cette ville dimanche et fut l'hôte de M. Ed. Guibault.

En ville.—L'Hon. J. H. Bellerose, était ici lundi.

Maison à vendre.—M. J. Bte. Chevigny, notaire, offre en vente où à louer la résidence ci-dessus occupée par M. J. Bte. Desmarais. Possession immédiate, Conditions des plus faciles.

Vente.—M. S. Clemens maître-tanneur de cette ville, a vendu sa belle propriété située sur la rue St Antoine, à M. Arsène Roch, cultivateur de Ste-Elizabeth.

Anniversaire.—Hier matin, à l'église paroissiale a été chanté le service anniversaire de M. Michel Trudeau, en son vivant meunier.

Piété.—Ce matin, à Notre-Dame de Bonsecours, a été chanté une grande messe pour le repos des âmes des Dames de charité passées.

Vente.—Le premier Décembre prochain, par autorité de justice, seront vendus les effets mobiliers, consistant en un aménagement de Shop de barbier, appartenant à M. Avila Farly Barbier, absent de la province de Québec.

Nos pompiers.—La petite réjouissance annuelle donnée par nos pompiers, a eu lieu jeudi dernier, à la Station des Pompes. Etaient présents: MM. A. Fontaine, Maire, F. O. Dugas, J. A. Renaud, L. C. Rivard, L. N. Ducoudré, P. E. McConville, conseillers, J. A. Marsolets, Séc. Trés., A. Gervais propriétaire de l'*Etoile du Nord*, Notre Editeur, J. M. St Jean, et les héros de la soirée MM. Alexandre Bonin, Na poléon Paquin, N. Rivard chef du département du feu, N. Charbonneau, Edmond Riel, F. X. Poliquin, Joseph Beaudoin, Joseph LeDuc, inspecteur de la ville et M. H. Beaudoin, Notaire.

Il s'agissait d'un parti d'huîtres dont le succès a été tel qu'on peut avec mille raisons le dire insurpassable.

Démonstration.—Les nombreux amis de M. Joseph Lavigne, restaurateur, se sont réunis chez lui samedi soir pour fêter son 31ème anniversaire de naissance. Ils lui ont présenté une adresse de confiance, qui fut lue par M. Alphonse Lafortune et un superbe cadeau. La soirée a été des plus agréables sous tous les rapports. Il y avait plus de 50 assistants. Gaité exubérante et bon ordre sur toute la ligne. Les amateurs de chant surtout furent servis à souhait. Vers minuit un *lunch* consistant en une copieuse soupe aux huîtres, a été donné à tous les participants. C'était de l'impromptu. Les gourmets affamés de mollusques n'eurent jamais plus belle occasion de satisfaire leur appétit. Moins le *mané Thélac*, ce fut, avec la bière et le vin dont personne n'abusa, un véritable festin de Baltazar. Les convives remis en voix, épuisèrent en chantant alternativement et à qui mieux mieux, le répertoire de nos chansons nationales. Lorsque l'on se sépara l'aube colorait l'Orient de ses teintes indécises.

Ste-Cécile.—La fête de la Ste-Cécile a été cette année célébrée avec grand apparat au Collège Joliette et au Couvent de la Congrégation. A cette occasion une petite séance dramatique et musicale a été donnée dimanche soir par les élèves de l'Institution en premier lieu mentionnée, dans leurs salles de récréations.

Non apprenons avec peine que l'Hon. Dr. A. H. Paquet, est dangereusement malade.

Charité.—L'élection des officiers de la St Vincent de Paul pour l'année courante a eu lieu dimanche après les vêpres, à la sacristie de l'Eglise paroissiale.

Accident.—Une demoiselle Gravelle, employée à la manufacture de chaussures de M. Ed. Guibault, a samedi dernier été victime de l'accident suivant, fort déplorable et qui mit sérieusement son existence en danger. Elle passait près de l'ascenseur qui se trouvait chargé de deux lourdes boîtes de balayures commençant à descendre en faisant ainsi mouvoir la manivelle à l'aide de laquelle on le monte. C. te manivelle tournant avec force et rapidité la trappa sur la tête avec tant de violence qu'elle lui fit de graves blessures et l'étendit, sans connaissance et baignant dans son sang, sur le plancher. Les compagnes de travail de l'infortunée, volèrent à son secours et pendant que quelques uns

d'entre eux la relevaient, on courut chercher le Dr. J. J. Sheppard qui lui administra les premiers soins que réquerait son état. Le malheur a été beaucoup de sensation dans l'établissement. On est heureux d'annoncer cependant que celle qui en a été victime est hors de danger aujourd'hui.

Ste-Catherine.—Comme par le passé, cette fête fut de nouveau cette année été marquée par la série des réjouissances ordinaires dont elle est la cause. Dans chaque famille il y eut des apprêts de circonstance, étrange de tire, divertissements intimes etc. Plus d'une petite soirée a été organisée et donnée aux amis en cette occasion. Somme toute on a bien fait les choses suivant l'usage et la tradition.

Arrestation.—Ce matin à eu lieu devant son Honneur, Chs. B. H. Leprohon l'examen préliminaire in ré Joseph Laforgé, de Ste Beatrix, qui a été arrêté, le 24 du courant pour vol d'une somme de \$116.00, en billets de banque, au préjudice d'un cultivateur de l'endroit du nom de Urgel Lavigne. Le plaignant, un de ses fils nommé Tréfle et le grand Connétable du District ont été entendus comme témoins à charge et établi en résumé à peu près ce qui suit.

Le prisonnier le 22 du courant qui se trouvait être un dimanche, pendant la grand'messe, s'est introduit avec effraction dans la maison de M. Urgel Lavigne, a visité les armoires à linge et s'est emparé du montant ci-dessus mentionné qu'il trouva dans un livret de dépôt.

Le propriétaire avec sa femme et l'un de ses garçons, à leur retour de l'église où ils avaient été accomplir leurs devoirs religieux, s'aperçurent aussitôt du fait.

L'affaire fut aussitôt mise entre les mains de la justice et l'inculpé fut découvert et ramené à Joliette avec un jeune homme du nom de Beauparand ce dernier comme complice.

Le premier s'est avoué coupable et a été pour son procès renvoyé au prochain terme de la Cour Criminelle. Quand au second, il comparaitra cette après-midi devant le Magistrat.

Sur le montant volé \$116.00 piastres ont été remises.

Distinction.—Monsieur et Madame Brano Panneton, ont mercredi soir, à leur résidence, été l'objet d'une belle petite démonstration. C'est à l'occasion de leur prochain départ pour Montréal que cette petite fête a été organisée par leurs nombreux amis. Les deux héros de la soirée ont chacun reçu une adresse accompagnée de cadeaux. Une montre en or a été présentée à M. B. Panneton, en cette circonstance, jamais réjouissance n'a été couronnée d'un plus plein succès. Nos félicitations.

ECLIPSE DE LUNE

L'éclipse de lune qui a eu lieu le 15 courant a été visible dans toute l'étendue des Etats-Unis, sur l'Atlantique, en Europe, en Afrique et en Asie.

Les éclipses totales de lune ne sont pas rares, mais elle ne sont pas toujours visibles dans les mêmes pays et elle ne se produisent pas souvent dans des circonstances aussi favorables pour bien être observées.

Celle de dimanche soir est la première de ce genre qui se produise depuis 1874 et elle ne se renouvelera qu'en 1909.

L'éclipse, comme on le sait, est causée par le passage de la lune dans l'ombre, de forme conique, projetée dans l'espace par la terre. A New York, l'éclipse a commencé exactement à cinq heures treize minutes.

Des observations scientifiques spéciales ont été faites à New-York par les professeurs Rees et Jacony, du Columbia Collège, à la requête de M. Dollen, le célèbre astronome russe.

On sait que les éclipses ont été considérées pendant longtemps comme des présages de mauvais augure, et de nos jours encore, il y a pas mal de gens ignorants et superstitieux qui leur attribuent une influence néfaste.

On fait remarquer, à ce propos, qu'il ne devrait pas en être ainsi en Amérique, car, d'après la tradition, c'est grâce à une éclipse de lune que Christophe Colomb a échappé à l'un des nombreux dangers que lui ont fait courir la découverte du Nouveau Monde et ses explorations subséquentes.

C'était le 4 mars 1504. Un navire à bord duquel se trouvait le grand navigateur s'était échoué sur l'île de la Jamaïque. Or, les Indiens de l'île étaient irrités et menaçaient de faire un mauvais parti aux naufragés. Colomb leur fit comprendre que leur inhospitalité soulevait la colère céleste, et le soir même la lune se voilait et le visage à cause de leur inconduite.

Une éclipse totale eut lieu en effet dans la soirée. Les Indiens étaient consternés. Ils se jetèrent aux pieds de Colomb et ils firent tous ce qu'ils purent pour lui venir en aide ainsi qu'à ses hommes.

La nuit des morts

Conte fantastique.

La nuit s'étendait sombre et froide, pesant sur la terre comme un couvercle de marbre sur un tombeau.

Pendant, au milieu des ténèbres épaisses, quelques lumières brillaient encore ça et là dans le village de Chalou, pareilles à des paillettes d'argent semées sur un manteau noir. Et, par intervalles, dans le silence qui régnait alors, le son des cloches mêlait de lugubres tintements aux sifflements de la brise d'hiver.

C'était le soir de la Toussaint, la veille de la commémoration des morts, l'heure où les vivants s'oubliaient au souvenir de ceux qui ne sont plus en leur versant, avec des larmes pieuses, un tribut de prières. Car

Les cités, les hameaux, les palais, les cabanes, Tous ont leurs morts, leurs cercueils et leurs mânes :

Et dans la nuit des morts, les éou-pirs, les sanglots, Roulent de tombe en tombe et d'échos en échos.

Tout le monde ne priait pas cependant. En effet, dans une salle basse d'un cabaret enfumé, qui n'avait d'autre enseigne qu'une branche de houx, plusieurs buveurs étaient assis. Aux rires hébétés se mêlaient des refrains et chansons bachiques que des voix enrouées répétaient en chœur. L'un d'eux chantait.

On n'a qu'un temps à vivre,
Passons-le gaiement ;
De ce qui peut suivre.

N'ayons aucun tourment.

Frappant alors du poing sur la table, Jacques Payen, qui était connu pour être aussi impie que fort buveur, s'écria :

— Ça, c'est bien vrai... Mais à quoi bon tout ce bruit de cloches et d'oremes dont on nous étourdît nous autres bons vivants... Est-ce que les morts peuvent entendre?... Cela ne les fera pas revenir, car, comme dit l'autre, quand on est mort, c'est pour longtemps.

Il continuait ainsi ses sarcasmes stupides, entrecoupés de hoquets, lorsque le cabaretier intervint :

— Tu as tort, Jacques, de plaisanter ainsi, il faut toujours respecter les morts.

Les morts... Je m'en moque bien : et, si tu veux, cabaretier de malheur, me payer une chopine, j'irai la boire cette nuit, au milieu du cimetière, à la santé des vivants.

Tu oserais faire cela ?
Et de qui aurais je peur ?... Donne-moi donc une bouteille, et tu vas voir.....

Jacques se leva aussitôt, prêt à partir ; mais il retomba lourdement sur sa chaise, aux ricanements des autres buveurs.

Tonnerre !... Oui, je parie que j'irai, grommela-t-il... Trinquons encore, camarade, ça me donnera des jambes.

Et il vida son verre d'un seul trait.

L'orgie touchait à sa fin. Les lampes s'éteignaient une à une en projetant, avec un dernier reflet, une âcre fumée ; et, dans le cabaret, le silence se fit troublé seulement par le roulement des buveurs qui y dormaient.

Bientôt, sous l'influence de son idée fixe d'ivrogne, de sa soif brava, Jacques Payen se leva en chancelant ; de sa main tremblante, il souleva le loquet de la porte et sortit lentement. Puis lentement il se dirigea vers le cimetière du village.

Après en avoir franchi le mur, Jacques s'éleva un instant parmi les tombes et s'arrêta enfin devant une pierre fraîchement fossoyer et commença, dans une violation sacrilège, l'ouverture du tombeau. Sous ses efforts, la pierre céda renversée, en rendant un bruit sourd. Continuant son œuvre, le profaneur brisa le cercueil et dans le blanc linceul il vit se dessiner une forme humaine.

Jacques Payen, les yeux hagards, respira bruyamment ; avec ses mains pleines de terre il essuya les larges gouttes de sueur qui roulaient sur son front ; puis, il écarta le linceul, il souleva le cadavre. Alors, convulsivement, avidement, il arracha le collier d'or qui s'enroulait au cou de la morte et laissa retomber le corps rigide, plus froid que le marbre, dans la fosse béante. Minuit sonnait lentement comme un glas.

Jacques vit s'ouvrir aussitôt tous les sépulcres d'où sortaient des fantômes, des squelettes qui le poursuivaient, menaçants, et voulant l'entraîner dans leur ronde macabre. Mais, rassemblant ses forces, il s'enfuit épouvanté, effaré.

En rentrant dans la cabane qui lui servait de demeure, Jacques Payen se laissa tomber haletant, suffoqué, sur son grabat. Lorsqu'il eut un peu repris ses sens, il voulut contempler le collier qu'il avait dérobé et caché dans sa poitrine.

Triple horrible... Le sacrilège tenait entre ses mains une tête de mort.....
Au fond des orbites vides brillait

comme des charbons ardents, et de la bouche sans langue sortit une voix profonde, effrayante, qui lui disait :

Malheur à toi, qui n'a pas su donner aux morts le respect qui leur est dû ! Malédiction à toi, vil profaneur ! Prépare toi donc à recevoir ton châtiment, car, lorsque sonnera l'heure prochaine, tu mourras.

A ces mots, saisi d'une terreur indicible, il regarda l'horloge accrochée au mur ; il n'avait plus que quelques instants à vivre. Et dans le fol espoir de le retarder, il arrêta le balancier, mais en vain les aiguilles marchaient, montaient toujours.

Tremblant, livide, fiévreux. Il se précipita sur l'horloge, afin de la briser ; mais l'horloge, en tombant, sonna une heure. Au même instant, il sentit une main de plomb sur son épaule pour le jeter dans l'éternité.

De nouveau, les cloches tintaient tristement, le jour se levait terne, humide, un vrai jour des Morts ; et déjà les vivants se rendaient en foule dans les temples de pierre.

Alors, Jacques Payen, secoué violemment, par le cabaretier, chez lequel il s'était endormi dans une lourde ivresse, s'éveilla péniblement, jetant autour de lui des regards étonnés, hébétés. Puis passant la main sur son front comme pour en chasser une impression pénible, il se rappela l'orgie de la veille et murmura :

C'était donc un rêve... quel rêve affreux... les morts se sont vengés.

Et soudain, par un retour heureux sur lui-même, il se hâta de quitter le cabaret pour suivre avec un pieux recueillement les fidèles dans leur pieux pèlerinage au cimetière.

On prétend même, à Chalou, qu'il revient chaque année, pendant la nuit des morts, relever sur les tombes abandonnées, les croix brisées par le temps.

Un Souvenir Canadien

Cet admirable journal, le *Dominion Illustré*, publiera cette année un fort joli No de Noël. Ce sera une œuvre spécialement canadienne. Sous le rapport artistique et littéraire il attirera grandement l'attention. Quelques uns des meilleurs écrivains du Canada, poètes ou prosateurs, contribueront à sa rédaction. Les publicistes sont MM. les membres de la Sabiston & Litho Publ Co.

Gros lots.

Tirage Mensuel de la Loterie de Québec

Le deuxième tirage mensuel de la loterie de la Province de Québec pour le mois de novembre, a eu lieu mercredi le 18. Les Nos suivants ont rapporté les gros lots :

95,768. \$15,000 ; 42,114. \$5,000 ; 70,117. \$2,500. 5,596. \$1,250 ; 57,671 \$500 ; 51,845 ; \$500.

AVIS.

Avis est par le présent donné, que la réunion annuelle des membres de la Société d'Agriculture du comté de Joliette, aura lieu à Joliette, MERCREDI le 16 DÉCEMBRE 1891, à une heure de l'après midi, au bureau d'Enregistrement, pour l'élection des directeurs.

Par ordre
EDOUARD GUILBAULT,
P. S. A. C. J.
DENIS GUILBAULT,
Secrétaire,
Joliette, 25 Novembre 1891.

Pianos et orgues

GRANDE REDUCTION

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait ce temps-ci M. L. E. N. Pratte, au No 1683 rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, eu parfait ordre, sont vendus à une grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché, aux conditions ordinaires.

Nouveau Bureau

M. H. LAFORTUNE, admis à la pratique du Notariat aux derniers examens, a ouvert son bureau dans l'ancienne résidence de M. U. Dorval rue de Laudaudière. De huit à dix heures du soir, il sera visible à son bureau, et le jour à n'importe quel temps.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consommation, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivies de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'époussément, et ne laisse aucun résultat injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonville, Vt., écrit : " Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consommation, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'apporta l'essai du Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-facon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini la façon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonso P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : " Il y a six ans j'étais comblé-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aidera. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,
Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix \$1 ; six facons, \$5.

Cour de Justice

POUR LE

DISTRICT DE JOLIETTE

Cour Criminelle.— Sera tenue chaque année le quinzième jour des mois de juin et décembre.
Cour Supérieure.— Le premier lundi et les quatre jours suivants de chacun des mois de janvier, février, mars, av, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, et si le premier lundi n'est pas un jour juridique, le premier jour juridique suivant le dit premier lundi.

Cour de Circuit.— pour le district de Joliette sera tenue, chaque année, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la dite cour supérieure et dessus fixé.

Cour de Circuit dans et pour le comté de l'Assomption.— sera tenue chaque année en la ville de l'Assomption, le premier et deuxième jour de chacun des mois de mars, juin, septembre et novembre, et les vingt-septième et vingt-huitième jours du mois de décembre.

Cour de Circuit dans et pour le comté de Montcalm. sera tenue, chaque année, au village de Ste-Julienne, les troisième et quatrième jours de chacun des mois, de mars, juin, septembre et décembre.

AUX CULTIVATEURS !!

— O —

M. Oscar Laferrrière,

MANUFACTURIER DE

Moulins à battre et

Cribles,

Coin des Rues

ST CHARLES BORROMÉE ET ST

LOUIS, ancienne place d'af-

fares de feu

M. Alexis Masse,

JOLIETTE.

Annonce aux cultivateurs qu'il a tous jours en mains, des moulins à battre grands et petits et faits dans les nouvelles améliorations, ainsi que des cribles.

Ouvrage solide et garanti. Conditions avantageuses et termes faciles. Réparations de tous genres, faites promptement et à bas prix.

— Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL, le seul remède contre la Toux, le Rhume et autres affections de la gorge et des poumons.

LIVRES A VENDRE AU BUREAU de la Gazette de Joliette

Un Joli Pamphlet de 32 pages "Instructions pour la confection des Hôtes d'Evaluation, contenant le Texte des Articles du Code Municipal Relatifs aux Estimations et à l'Evaluation, avec notes explicatives et suggestions." Prix 5 centimes.

Le Cadastre de la Ville de Joliette, donnant le numéro et la grandeur de chaque emplacement en cet ville, imprimé sur beau papier. Prix 10 centimes.

Le Cadastre de la paroisse de St-Chs. Borromée, donnant le numéro et la grandeur de chaque terre. Prix 10 centimes.

Le "Traité sur le cheval et ses maladies." Voici un livre que chaque cultivateur devrait avoir dans sa maison. Il pourrait soigner ses chevaux lui-même lorsqu'ils sont malades et ce ne lui coûterait presque rien. Prix 10 centimes.

Billets de chemin de fer [TICKETS]
DE RETOUR ET D'EXCURSION
Pour toutes les places du Canada et des Etats-Unis.
A vendre au Bureau de
PROVOST & PICHÉ,
Audessus du magasin de M. J. H. Renaud, marchand de fer.

ETABLIE EN 1861

E. Migué

MARCHAND

D'épicerie, vins, li-

queurs, farines, lard,

grains et poissons.

En GROS et En DETAIL

Aux Coins des Rues

DELANAUDIERE ET ST-PIERRE

JOLIETTE.

Reparations de toutes sortes, de couvertures, de tuyau d'aqueduc, pose d'appareils de bois de closets, confection de bassins en zinc pour sucriers, montage de poeles, de fournaies et de tuyaux.

CONSTAMENT

en mains, plats gobelets, terrines, crèmes etc., etc.

Pour ouvrage considérable qu'on voudrait faire exécuter par contrat ou à l'entreprise, s'adresser à lui.

AVIS AU PUBLIC

BEATTY'S ORGANS.— Les Orgues les meilleures. Ecrivez pour catalogues. Adresse: Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

BEATTY'S PIANOS.— Les Pianos de usage partout. Ecrivez pour catalogues: Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

FLEUR, THE, LARD.

M. GASPARD FROMENT.

Comme marchand-épicerie attire l'attention des consommateurs sur le fait qu'on ne peut trouver à plus bas prix ailleurs, rien qu'il n'ait chez lui. Avis à tous de noter cela et de s'en rappeler à la première occasion. Ce monsieur muni de la licence requise tient en outre toutes les boissons en vogue dans le pays, qualité supérieure sur toute la ligne. Place d'affaires, en face du Marché, porte voisine de celle de M. J. B. A. Richard, marchand, coin des rues Notre-Dame et St-Paul.

MAISON

ETABLIE DEPUIS 25 ANS

Le plus grand choix de Marchandises

Sèches de Joliette, se trouve chez

Camille Labrèche

Le mieux assorti et le plus considérable en fait de Tweed, Serge, Etoffs à Robes, Cachemire et Mérinos, Soie de Lyon, Satin noir et couleurs, Soie Cordée, Etc., Etc.

— DE PLUS —

Hardes faites de toutes sortes, valises, Capots de Caoutchouc de \$2.50 à \$12.00, Circulaires pour dames de \$1.50 à \$7.50. Une visite vous prouvera que le magasin de

Camille Labrèche

Est bien réellement le mieux assorti et le plus avantageux pour faire vos achats. Les prix sont modérés.

TABAC CANADIEN

Le public est prié de prendre note du fait que

M. L. LARUE,

marchand de Tabac de Montréal et faisant affaires au

No. 213 Rue St-Paul

MONTRÉAL.

écrite le tabac canadien on fouille et qu'il paie le plus haut prix du marché.

Toujours l'extension universitaire

L'idée de l'extension de l'enseignement universitaire fait décidément son chemin. L'université du Nouveau-Brunswick vient d'organiser des leçons de ce genre, et, grâce au concours d'un comité de citoyens influents de St-Jean, elle va donner, durant l'hiver prochain, dix séries de cours sur les sujets suivants: l'histoire d'Angleterre, la littérature anglaise, l'économie politique, la philosophie, les lois, la physique, la botanique, la zoologie, la chimie et la géologie. La plupart sont donnés par des professeurs de l'Université.

La semaine dernière, une assemblée était convoquée à Toronto pour organiser le même système d'enseignement. On a voulu, dans cette réunion, embrasser un champ plus vaste et l'on a résolu de former un comité général chargé d'organiser cet enseignement pour tout le Dominion. On a même jeté les bases d'un règlement ad hoc. D'après ce règlement, cette société qui a pour nom: "Association pour promouvoir l'extension de l'enseignement universitaire", est régie par un conseil qui se compose, de trois membres de chacune des universités du Canada et d'un membre de chacun des collèges affiliés à ces universités; 20 du ministre de l'Instruction publique de chaque province; 30 de trois représentants élus par l'association des instituteurs de chaque province.

Ce conseil choisit parmi les délégués des universités un comité exécutif de six membres au moins pour aider les officiers de l'association à donner une bonne direction à l'ensemble des travaux. C'est ce comité exécutif, joint aux officiers de l'association, qui nomme les professeurs, les examinateurs et surveille l'enseignement. Les officiers eux-mêmes sont nommés par le conseil.

Voici les officiers pour l'année 1891-92. Présidents: Sir Donald Smith, chancelier de l'Université McGill; hon. G. W. Allan, chancelier de l'Université Trinity; hon. Edouard Blake chancelier de l'Université de Toronto; Sanford Fleming, chancelier de la Queen's University; Prof. Goldwin Smith; l'abbé Laflamme Université Laval; trésorier, B. L. Walker, gérant de la Banque du Commerce; secrétaire, W. Houston.

Comme on le voit, le mouvement s'accroît de jour en jour. Espérons que l'on ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Occupons-nous sérieusement de la chose. Donnons de la mécanique aux artisans, de la physique, de la chimie aux industriels, de la littérature, de l'histoire, de la géographie à ceux qui désirent compléter leurs connaissances générales, de la philosophie aux penseurs, du droit et de la médecine à ceux qui en voudraient une certaine dose; offrons à tous en un mot les avantages de l'enseignement supérieur sur une branche de leur choix.

Ne craignons pas pour cela d'aller trouver les gens où il sont. Que les cours destinés aux ouvriers se donnent dans les centres ouvriers les autres là où ils seront plus aisément accessibles aux intéressés. Autrement les populations allaient aux universités pour en recevoir l'enseignement qu'on voulait bien leur donner; maintenant ce sont les universités qui vont aux populations pour leur offrir ce qui peut leur être le plus utile. Les universités n'y perdent rien. Au contraire, elles sont plus connues et leurs services mieux appréciés.

L'université du Wisconsin donne cet hiver, sous la forme d'extension universitaire, des cours d'agriculture. Il y a certainement bon nombre de centres agricoles de notre province où des cours de ce genre feraient un bien immense.

Comme toute, il y a beaucoup de bien à faire. A nos citoyens influents de se mettre à la tête de l'œuvre et de pousser vigoureusement à la roue. L'Institut Canadien s'est déjà occupé de la chose. Que tout le monde se donne la main pour établir une organisation sérieuse, durable et efficace.

Maladie du Foie

Elle se reconnaît aux symptômes suivants: Douleurs dans le côté, dans le dos, mal de tête, mauvaise bouche le matin, et prostration de toutes les facultés physiques. Les pilules de racines indiennes du Dr. Morse sont recommandées par tous les pharmaciens pour la cure de cette maladie. Vendues par tous les marchands de médecines.

Voilà de l'exemple. Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur flacon de Lotion Persienne à la moindre apparition de boutons, ou des que le soleil leur a un peu brûlé le peau.

Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'état du Massachusetts.

Attention.—Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante que la Remède du Père Macheu, l'antidote de l'alcool.

Capilline.—Après de nombreuses et sérieuses expériences, nous sommes arrivés à composer une lotion qui est le véritable spécifique, le véritable tonique reconstituant du cuir chevelu. Cette lotion qui possède de plusieurs avantages précieux sur tous les restaurateurs connus jusqu'ici, c'est la Capilline.

LE TOUR DU MONDE

L'ex-maire Daniel F. Beatty, des célèbres Organes Pianos de Washington, New-Jersey, est de retour de son voyage autour du monde. Lisez ses annonces dans la Gazette.

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une honne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la Santé de la femme" du Dr J. Larivière, Manville R. I. à qui vous pouvez vous adresser. Aussi à vendre dans toute bonne pharmacie. En achetant un "Femelle Poche Plaster" du Dr Larivière la meilleure emplatre pour les femmes vous aurez tous les renseignements concernant le "Régulateur" Prix 25 cents. Pour toute information écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville R. I.

EVANS & SONS, Montréal, P. Q. Seuls Agents généraux pour le Canada.

On fait une Spécialité pour l'impression DES FACTUMS à l'Atelier de la Gazette de Joliette, rue St-Paul près du marché.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer ait effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir. La femme de Samuel Page, 21 Austin St., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et de foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer. Frank Roberts, 727 Washington St., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui put lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A. St., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Quand Mme. Geneva Belanger, du No. 24 Bridge St., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis plusieurs d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer!

Ayer's Sarsaparilla.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix: \$1; six flacons, \$5. Valant \$5 le flacon.

Ferblantier - Couvreur

M. J. B. Laporte, de Rawdon, s'occupe tout spécialement dans son métier, de la confection et réparation des couvertures en toile galvanisée, ferblanc, et en ardoise et contracte à conditions faciles et avantageuses pour les travaux considérables qu'on aurait à lui donner à exécuter dans sa ligne. Quant à sa boutique, il y fait ses commandes tout ce dont on a besoin. Il tient un magasin de ferblantiers dont l'assortiment varié ne laisse rien à désirer. Allez le voir dès que vous en aurez l'occasion et satisfaction complète vous est assurée.

L'ANNONCE

Si vous désirez annoncer quelque chose en un endroit quelconque, et en aucun temps, écrivez à GEO. ROWELL & CIE, No. 10 Spruce St., New-York.

Les personnes qui ont besoin de renseignements sur la question de l'annonce feraient bien de demander un exemplaire de l'ouvrage intitulé: "Book for Advertisers", volume de 368 pages, et qui ne se vend qu'une piastre. Sur réception de ce livre, il est de suite expédié, franc de port. Il contient une compilation soignée de tous les meilleurs papiers, nouvelles et revues, extraite de l'American Newspaper Directory, donne la circulation moyenne de chacun de ces journaux, et un grand nombre de renseignements quant aux prix et autres matières concernant les annonces. S'adresser au ROWELL'S ADVERTISING BUREAU, 10 Spruce St., N. Y.

LA LOTERIE

PROVINCE DE QUEBEC

DEUX TIRAGES PAR MOIS. PROCHAINS TIRAGES

4 et 18 Novembre

3134 LOTS VALANT \$52,740.00

Prix du Billet: \$1.00; II Billets pour \$10.00

GROS LOT VALANT \$15,000.00

DEMANDEZ DES CIRCULAIRES.

Le Gérant. S. E. LEFEBVRE, 81, rue Saint-Jacques, Montréal CANADA.

Impressions dans les deux langues, exécutées aux ateliers de LA GAZETTE DE JOLIETTE.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE Biscuits et Sucreries DE TOUTES SORTES

En Gros Seulement JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. MAGNAN aura toujours en main le célèbre Vinaigre de Drouin, Frère & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. De meilleurs certificats ne peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité. Essayez-le.

EXPRESS ENTRE ST-GABRIEL DE BRANDON, ST-FELIX DE VALOIS, JOLIETTE ET MONTREAL.

Départ de St-Gabriel de Brandon, à 5 hrs. a. m., de St-Felix de Valois, à 5.30 hrs. a. m., de Joliette, à 6 hrs. a. m. Arrivée à Montréal à 8.40 hrs. a. m.

Départ de Montréal, à 5.00 hrs. p. m. Arrivée à Joliette, à 7.30 hrs. p. m. à St-Gabriel de Brandon, à 8.20 hrs. p. m., tous les jours, dimanche excepté.

Le train de fret laisse Joliette tous les matins à 8 hrs. a. m. Dimanche excepté. Agents de Tickets: J. J. PROVOST, Joliette.

LA SURDITE

GUERIE CHEZ SOI

Un opusculé en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rev. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit: "Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco 50 centimes.—M. Raymond et Cie., Editeurs, 36 Rue des Martyrs, Paris.

PILULES ANTIBILIEUSES

Du Dr NEY

Remède par excellence, contre les Affections bilieuses: Torpeur du Foie, Excès de Bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'Appétit, Mauvaise de Tête, Etc., Etc.

Ces Pilules, préparées selon la formule d'un praticien distingué ne contiennent ni mercure ni autres substances minérales qui nuisent à la santé des personnes qui en font usage. Elles sont PUREMENT VÉGÉTALES et composées d'extraits de plantes précieuses éminemment propres à purifier le sang et à le débarrasser de toutes les impuretés.

Les Pilules du Dr Ney n'exposent pas, comme beaucoup d'autres pilules composées de mercure, à la perte des dents, des cheveux et même les ongles, conséquences désastreuses de l'usage des mercures. On peut les prendre en toutes saisons et leur administration est des plus faciles.

La valeur incontestable de ces Pilules a porté le nombre de médecins et les employeurs pour leurs patients; et les demandes de plus en plus nombreuses qu'on nous adresse pour cet article démontrent que leur usage donne la plus entière satisfaction.

Nous citons encore autres témoignages celui d'un médecin distingué.

A MONSIEUR L. ROBITAILLE, Pharmacien. Lavaltrie, le 1er mai 1887.

Voilà plusieurs années que je fais usage de Pilules Antibilieuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi. Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Je ne contiens pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où des pilules mercureuses seraient tout à fait nuisibles. Non seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purifiant doux, EFFICACE, ET INOFFENSIF. DR. H. MAROLLAIS. Les Pilules Antibilieuses sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands en général. SEUL PROPRIÉTAIRE LOUIS ROBITAILLE Pharmacien-Chimiste JOLIETTE, P. Q. Expédier un de port sur réception de 25c

A QUI VEUT S'ETABLIR

Occasion Exceptionnelle. A VENDRE

Une bonne terre de 55 arpents en superficie, située à l'endroit appelé "Les Prairies" en la paroisse de St. Chs. Borromeo, à seulement 15 arpents de Joliette, laquelle est bâtie d'une maison avec ses dépendances et contient une belle superficie de 800 érabes. Tout ce qu'il faut pour l'exploitation de cette dernière, moins les cuisines et chaudières, est en bon état. L'acquéreur pourra de plus compter cet automne sur la récolte de 60 minots de grain. Pour plus amples détails et informations s'adresser à

Dame Vve LOUIS CADEAU.

Kent & Turcotte

Comptables, Auditeurs et Commissaires No. 7, Place d'Armes, Montréal. (Au-dessus de la Banque Jacques-Cartier) Spécialité, Règlement des affaires de famille.

Maison de Commerce ET Ecurie de Louage.

M. AUGUSTE GOULET, sellier et marchand de chausseries tient toujours dans ses deux lignes un assortiment de plus complets. Conditions faciles et prix réduits. Son magasin est situé sur la Place Lavallière, près de la Station des pompes. Toujours en mains du bois de chauffage de toutes sortes: pruche, épinette, merisier, érable. Il annonce aussi au public qu'il possède une écurie de louage où l'on pourra toujours se procurer à des prix peu dispendieux, de bons chevaux bien attelés soit pour la charge ou la voiture légère.

Carrosse à 2 Chevaux

toujours à la disposition du public et à des prix très modérés.

Blancs de reçu à vendre à ce bureau. 20 cents le cent.

IMPRIMERIE DE LA GAZETTE

On imprime à cet établissement, avec la plus grande ponctualité et dans les délais, tous les ouvrages d'imprimerie: Têtes de Comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Billes promissaires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres sucrées, etc., etc., Blancs de sommation, Demandes de plaider, Fiat, Comparution, Déclarations sur comptes, Déclarations d'actes d'hypothécaire.

POUR LES AVOCATS

Subpoenas, Affidavits, Inscriptions, Inventaires de production, Saizies arrêt après jugement, Brefs de Saizie-gagerie, Procès-Verbaux de saizie, Oppositions, Mémoires de frais, Factums,

WORTH THEIR WEIGHT IN GOLD

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Advertisement for Dr. Morse's Indian Root Pills, including testimonials and product information.

Advertisement for Restaurateur de Robson, featuring an illustration of a woman and text describing the establishment.

Advertisement for L. ROBITAILLE, Propriétaire, Joliette, P. Q., Canada.

Advertisement for Save Paying Doctors' Bills BY USING Dr. Morse's Indian Root Pills.

Advertisement for Mopse's Pills, FOR SALE BY ALL DEALERS.

Advertisement for W. N. COMSTOCK, BROCKVILLE, ONT. MORRISTOWN, N.Y.

Advertisement for LA CHEVEURE C'EST LA SANTE, LE RÉGÉNÉRATEUR CAPILLAIRE, CAUDETTE.

Advertisement for Nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES.

Advertisement for SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE du Dr NEY.

Advertisement for Nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES.

Advertisement for Prix: 50 cts.

Advertisement for AUX CONSOMPTIFS.

Advertisement for POUR LES AVOCATS.

Advertisement for EDUARD A. WILSON, Williamburg Kings Co., New-York.

Advertisement for BAUME NASAL, featuring an illustration of a woman and text describing the product.

Advertisement for MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY FOR PATENTS.

Advertisement for PILULES ROSES POUR PERSONNES FAIBLES.

Advertisement for TOUTE FEMME devrait en faire usage.

Advertisement for SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE du Dr NEY.

Advertisement for Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.